

Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)

Bac PRO TCI

RNCP 38337 | date d'enregistrement 29-11-2023

LIEU DE FORMATION | DATE

ISTRES | CFAI Provence | Rentrée en septembre chaque année
LA SEYNE SUR MER | Lycée Paul Langevin | Rentrée en
septembre chaque année
NICE | Lycée DON BOSCO | Rentrée en septembre chaque année

Mise à jour août 2025

MÉTIER

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Technicien en chaudronnerie industrielle » participe à la mise en oeuvre de produits différents, tant par leur forme (produits plats, profilés, tubes), que par leurs dimensions, leurs modes d'assemblages, la nature des matériaux (métaux et alliages ferreux et non ferreux, éventuellement matières plastiques et matériaux composites). Il travaille aussi bien sur des machines traditionnelles à commande manuelle que sur des machines à commande numérique et sur des robots. Il connaît les différentes techniques d'assemblage propres aux matériaux travaillés (soudage, rivetage, boulonnage, collage) et sait utiliser les machines caractéristiques du métier et, notamment, des machines de découpe au laser, de découpe au plasma, des robots de soudage... Il exploite les outils numériques à des fins de définition et de réalisation d'ouvrages (logiciels de CFAO, outils virtuels, simulateurs, bases de données métier...).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Analyser et exploiter des spécifications techniques définissant un ouvrage à réaliser
- Élaborer, avec assistance numérique, un processus de réalisation d'un élément d'un ouvrage
- Fabriquer un ensemble chaudronné
- Réhabiliter un sous-ensemble d'un ouvrage dans le cadre d'activités sur chantier
- Identifier au sein d'un planning les tâches liées à sa réalisation
- Rendre compte de manière écrite et orale

SECTEURS CONCERNÉS : Le technicien en chaudronnerie industrielle évolue dans des entreprises dont les fabrications sont des applications très variées : métallurgie (construction navale, automobile), pétrochimie, bâtiment, agroalimentaire.

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

Durée : 3 ans | 500 heures de formation en seconde pro et 675 heures en première et terminale | La formation se fait en 2 ans à Nice et La Seyne-sur-Mer | 675 heures en première et terminale

Alternance : 2 semaines en entreprise | 2 semaines en centre de formation (50% enseignement technique et 50% enseignement théorique) | Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de 15 à moins de 30 ans*

- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou Pro A (nous consulter).

PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- Admission en 2nde : à l'issue de la classe de 3ème ou après un CAP.
- Admission en Première : être titulaire d'un BEP dans la spécialité en cohérence avec le bac préparé ou après un CAP. Réorientation après la classe de seconde, technologique ou professionnelle, réorientation après une première générale ou technologique, réorientation à l'issue d'un bac sans rapport avec la spécialité.
- Admission en Terminale : admission après une première professionnelle dans la même spécialité ou être titulaire d'un diplôme de même niveau ou supérieur (Après analyse du dossier).

Qualités requises : Polyvalence | Autonomie | Esprit méthodique et rigoureux | Dextérité | Bonne perception des formes et des volumes dans l'espace.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRAL

- Français
- Économie – Gestion
- Mathématiques
- Physique – Chimie
- Histoire
- Géographie
- Éducation Morale et Civique
- Éducation Physique et Sportive
- Prévention Santé – Environnement
- Anglais
- Arts appliqués

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Prépa fabrication
- Construction mécanique
- Dessin industriel (CAO, DAO)
- Mise en situation professionnelle

CONTACT

ISTRES

Céline LONGOBARDI

06 25 04 42 86

longobardi@cfainprovence.com

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

VALIDATION

BAC PRO TCI - Technicien en Chaudronnerie Industrielle

Réussite aux examens juin 2025 ISTRES : **78,9%** LA SEYNE/MER : **100%** | Lycée Paul Langevin NICE : **100%** | Lycée Don Bosco

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Équipes pédagogiques et administratives de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves du BAC PRO **TCI - Technicien en Chaudronnerie Industrielle**, diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Education Nationale.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- Certificat de Spécialisation Technicien de Soudage | BTS CRCI | Titre Pro Technicien en Chaudronnerie

Exemples de métiers : Chaudronnier, Serrurier, Tuyauteur industriel

Insertion : Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **38%** Insertion dans la vie active : **62%** - Dont : **60%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation [Plus d'informations](#)

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR